

# STATIONNEMENT, CE QUI VA CHANGER AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Le quartier d'Atlantis est en pleine mutation et connaît une attractivité grandissante. Aussi, pour assurer une rotation suffisante des nombreux services existants et accompagner le développement de nouvelles surfaces commerciales, des places de stationnement payantes seront créées en surface à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Ces places auront pour vocation à être utilisées sur de courtes durées. Le stationnement en dehors de ce périmètre reste gratuit tandis que les nouveaux logements bénéficieront aussi de places de parking privées en sous-sol.

## LES 30 PREMIÈRES MINUTES DE STATIONNEMENT SERONT GRATUITES EN SURFACE

**8h-12h & 14h-19h** : STATIONNEMENT PAYANT DU LUNDI AU SAMEDI

**GRATUIT DIMANCHE, JOURS FÉRIÉS ET MOIS D'AÔÛT**

**20 €** : PRIX DE L'ABONNEMENT MENSUEL EN ZONE JAUNE POUR LES RÉSIDENTS

**77 €** : PRIX DE L'ABONNEMENT MENSUEL DANS LE PARKING SÉCURISÉ ET COUVERT DU PALAIS DES CONGRÈS

## EXTRAITS GRILLE TARIFAIRE

Temps de stationnement	Parking couvert Palais des Congrès	Zone ROUGE	Zone JAUNE
0h15	0,70 €	GRATUIT	GRATUIT
0h30	1,00 €	GRATUIT	GRATUIT
0h45	1,40 €	1,20 €	1,20 €
1h00	1,80 €	1,50 €	1,50 €
1h15	2,20 €	2,60 €	2,10 €
1h30	2,60 €	2,90 €	2,40 €
1h45	3,00 €	3,20 €	2,70 €
2h00	3,50 €	3,50 €	3,00 €
2h15	4,00 €	20,00 €	4,10 €
2h30	4,40 €	20,00 €	4,40 €
2h45	4,70 €	20,00 €	4,70 €
3h00	5,00 €	20,00 €	5,00 €
3h15	5,30 €	20,00 €	20,00 €

## TARIFS ABONNÉS

L'abonnement mensuel résident est fixé à 20€ par mois.

Celui-ci est valable uniquement dans la zone jaune.

La souscription pourra se faire sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, auprès de l'accueil des parkings de Massy TGV, situé au 38 avenue Carnot (ouvert 24h/24 et 7j/7) et de Massy Opéra, situé rue de l'Opéra (ouvert du jeudi au dimanche de 15h à 18h).





Après enregistrement sur le logiciel MyParkFolio Office par l'agent EFFIA, l'application sera immédiate sur les horodateurs et sur l'application Whoosh.

Le client pourra ainsi se rendre sur un horodateur en zone jaune, il choisira

l'abonnement résident mensuel et paiera le montant de 20€, alors un ticket lui sera délivré et devra être placé devant son Pare-brise.

Aussi, le client pourra créer son compte Whoosh, via l'application mobile ou le site internet. Il sera reconnu automatiquement et pourra bénéficier de l'abonnement résident. Dans ce cas, le ticket n'aura pas lieu d'être placé devant le Pare-brise, il sera identifié automatiquement par le matériel de la Police Municipale.

Les professionnels de santé seront autorisés à prendre un abonnement "résident" pour du stationnement en aérien en zone jaune sur présentation d'un justificatif d'activité dans le quartier.

-  Zone non réglementée/privée
-  Zone payante mixte/tarification résidents
-  Zone payante
-  Zone bleue

# ATLANTIS

